

## COMITÉ SYNDICAL du Mardi 26 mars 2024 à 17H30

L'an deux mille vingt-quatre, le 26 mars à 17h30, le Comité Syndical s'est réuni au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères (SIRTOM) à Brive-la-Gaillarde, sous la présidence de Monsieur CHRISTIAN PRADAYROL.

### Nombre de Délégués

En exercice : 221

Présents : 80

Pouvoirs : 3

Votants : 83

### Adopté avec :

Pour : 83

Contre : 0

Abstention : 0

### Convocation établie et affichée le :

13 mars 2024

### Certifié exécutoire compte tenu :

- de la transmission en Sous-Préfecture le :

- de la publication le :

### DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 48

Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive : Mme Danielle FAUCON, M. Eric VALERY, M. Alain DOUSSEAU, M. Steve CLOG DACHARRY, M. Jean-Claude DESCHAMPS, Mme Marie-Christine LACOMBE, M. Philippe LESCURE, M. Pierre MONTEIL, M. Christian PRADAYROL, M. Jean-Luc SOUQUIERES, Mme Valérie TAURISSON, M. Jacques VEYSSIERE, M. Christian BOUZON, M. Guy ROQUES M. Jean-Paul FRONTY, Mme Corinne FERLAND, M. Philippe MARTIN, M. Guillaume PELISSIER, M. Yves LAPORTE, M. Carlos MARTINEZ, M. Olivier GUIGNARD, Mme Sylvie VILLEBONNET, M. Alain ZIZARD, M. Régis LESCURE, M. Laurent DARTHOU M. Laurent DONADIEU, M. Christian MANIERE, M. Alain RIGOUX, Mme Isabelle DAVID, Mme Chrystèle POUCH, M. Philippe VIDAU, M. Robert DALLES, M. Michel DONZEAU, Mme Sandrine LABROUSSE, Mme Delphine FOUCAUD, M. Eric BOUYOUX, M. Henri SOULIER, M. Alain LAPACHERIE, Mme Martine JUGIE, Mme Martine DUMONT, M. Daniel FREYGEFOND, Mme Sonia CHOZENOUX PINET, M. Bernard CONTINSOUZAS, M. Jean-Louis MICHEL, M. Yves GARY, M. Clément TALLERIE M André HACQUART, M. Claude VILLENEUVE.

### Communauté de Communes Midi Corrèzien : 19

M. Alain SIMONET, M. André ALRIVIE, Mme Ghislaine DUBOST, M. Jean-Michel MONTEIL, M. Pierre MILY, M. Christian BORDE, M Vincent LEDOUX, M. Patrick LABALLE, M Gérard LAVASTROU, M. Alain VAUZOUR, M. Bernard LAROCHE, M. Yves NOYER, M. Pierre MACHÉ, M. Antoine LAMAGAT, M. Yves POUCHOU, Mme Martine CLAREPELOUTIER, M. Olivier LAPORTE, Mme Françoise CHAPOULIE, M. Pierre BESSE.

### DÉLÉGUÉS TITULAIRES AYANT DONNÉ POUVOIR : 3

M. Frédéric SOULIER à M. Christian PRADAYROL, M. Franck PEYRET à Mme Valérie TAURISSON, M. VIGNERON Denis à M. Jean-Claude DESCHAMPS.

### DÉLÉGUÉS SUPPLÉANTS PRÉSENTS : 10

#### Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive :

Mme Martine CONTIE, Mme Sophie OVTCHARENKO, M. Richard LANDRAUD, M. Stéphane BORDAS, M. Franck FOURNIER, M. Patrice PRIMAULT, Mme Myrienne AUSSEL THOMAS, M. Jean-Pierre LABORIE, Mme Céline HACQUART, M. Christian MARCOU.

#### Communauté de Communes Midi Corrèzien : 3

M. Jean-Jacques VAILLANT, M. Marcel-Bernard SIMBELIE, Mme Josy MARTIN.

## DÉLIBÉRATION N°2024-7

---

Le Comité Syndical, réuni conformément aux dispositions de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, a désigné Monsieur Yves LAPORTE pour remplir les fonctions de secrétaire.

---

### DELIBERATION N°2024-7 : BUDGET 2024

#### RAPPORTEUR : MONSIEUR YVES LAPORTE, TITULAIRE

Le budget 2024 doit permettre d'assurer la gestion administrative du syndicat, le suivi et la révision générale du Schéma de Cohérence Territoriale sur le territoire des intercommunalités adhérentes au syndicat.

Le budget 2024 se répartit de la manière suivante :

- Section de Fonctionnement : 634 503€ (711 562,00 € l'année dernière)
- Section d'Investissement : 198 300€ (418 387,00 € l'année dernière)

#### ✓ EN FONCTIONNEMENT (voir tableau en annexe, section fonctionnement)

##### Les principales dépenses

- Les charges à caractère général : 94 000 €
- Les charges de personnel : 121 100 €
- Les autres charges de gestion courante : 363 274,02 €
- Les opérations d'ordre : 0 €
- Les dépenses imprévues : 0 €

##### Les principales recettes :

- Résultat de fonctionnement reporté : 543 268,26 € (586 637,46 € au BP précédent)
- Les contributions des membres : 61 684 € avec une cotisation à 0,50 euros par habitant (120 237 € et donc 1,00 € par habitant en 2023)

*Pour rappel, la cotisation est calculée au prorata de la population (50%) et au prorata des bases de la cotisation foncière des entreprises (50%).*

- Les opérations d'ordre : 0 €

✓ **EN INVESTISSEMENT (voir tableau en annexe, section investissement)**

**Les principales dépenses**

- Frais d'études (élaboration SCOT) : 0 € (mais, 136 800€ en reste à réaliser - RAR)
- Frais d'études (réserve) : 43 000 €
- Subvention d'équipement aux organismes publics : 9 000 € (+ 3 000 euros en RAR)
- Matériel de bureau et d'informatique : 5 000,00
- Matériel de téléphonie : 1 500 €
- Les opérations d'ordre : 0 €

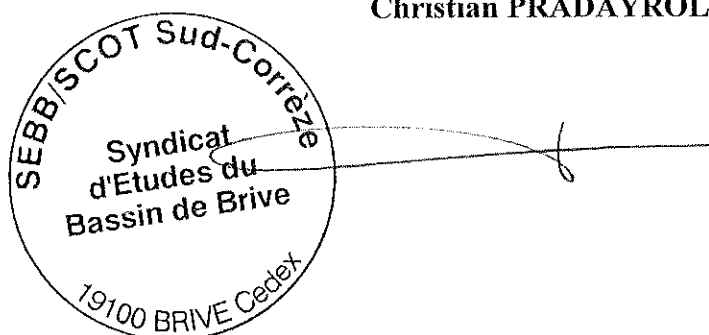
**Les principales recettes**

- Le résultat d'investissement reporté : 112 171,02€ (181 391,70€ au BP précédent)
- Les opérations d'ordre : 1 592,24 €

➤ **Il est proposé au Comité Syndical d'approuver le Budget 2024.**

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Le Président,  
Christian PRADAYROL



Accusé de réception en préfecture  
019-251900197-20240402-2024-7-DE  
Date de télétransmission : 02/04/2024  
Date de réception préfecture : 02/04/2024